

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 15 février 2017

Lieu : Maison des syndicats et des Associations Avenue des Martyrs 05400 Veynes

Présents : Jean-Yves TOURTET, Dominique CHOLET, Patricia SUBLARD, Laure PICARD du CHAMBON, Hans PENNINGA, Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, Fabienne BERTRAND-LARD
Absent : Xavier NOPRE

La réunion débute à 18h35

1) Approbation du PV du CA du 14 décembre 2016

Le PV du CA du 14 décembre dernier est approuvé à l'unanimité.

2) CR de l'AGO du Comité du 27 janvier 2017

L'AGO du Comité s'est déroulée à Embrun le 27 janvier dernier. 4 membres du club y ont assisté.

Malgré un résultat de l'exercice d'environ - 6 000 €, une perte provenant en partie du poste des déplacements des jeunes, le bilan est positif. Beaucoup de choses ont été faites, les Interclubs se sont mis en place (saisie des résultats en direct sur Badnet et transmis à Céline Breton puis Nicolas Grosjean), le Comité a pris en charge 50% sur le coût des formations, les frais de déplacement des encadrants et formateurs. Pour obtenir des subventions, les clubs doivent faire du flux financier (selon la Ligue). Donc cela entraîne des mouvements de compte pas forcément nécessaires (comme le remboursement des inscriptions) La question d'une éventuelle fusion 04 et 05 a été soulevée mais n'a pas suscité de grand enthousiasme. Beaucoup n'en voient pas l'intérêt.

3) Commission Bad'In Buëch

La déclaration du tournoi auprès de la Fédération a été validée et la 4^e édition du Bad'In Buëch est donc autorisée. La déclaration a également été effectuée sur le site Badiste.

L'affiche du BiB a d'ores et déjà été distribuée à de nombreux clubs de PACA lors des déplacements des jeunes et des adultes en tournois (Fos, Auriol, Trests, Vitrolles, Aix-en-Provence, SMUC, Sausset, Cagnes, Antibes, Nice, Brignoles, Toulon Apt, Pertuis ainsi que les clubs du 05 et du 04)

Un cadeau de bienvenue a été discuté et le choix s'est porté sur un sac en nylon de couleur noire pour les chaussures de bad (l'année prochaine nous prendrons une serviette microfibrilles rouge). Patricia a vu plusieurs sites. Hans va lui envoyer le fichier avec le logo pour obtenir des devis.

Nous allons reprendre la lettre de l'an passé pour demander des lots aux commerçants. Laure la met à jour et l'envoie aux membres du CA dans les prochains jours.

Pour ce qui est des récompenses nous ferons la même chose que l'année dernière avec des bons d'achat (de 15€, 20€, 30€ et 40€) ainsi que des paniers composés de produits locaux.

Nous n'organiserons pas de dîner mais plutôt un apéritif au Plan d'eau et ceux qui souhaiteront rester dîner pourront s'acheter une pizza ou autre chose.

4) Circuit Départemental Adultes à Veynes

Il est trop tard pour planifier un CDA. Nous en programmerons un à la rentrée.

5) Participation aux frais de déplacement/hébergement des jeunes hors 04/05

Un forfait de 25 € par jeune par week-end est proposé tant que le budget du club le permet. Avec 12 compétitions sur l'année pour 2 jeunes cela s'élève à 600 €.

Le président demande si le CA est d'accord pour une participation financière exceptionnelle du club au Tournoi de Bourges auquel Célia a participé. Nous sommes d'accord pour la somme de 100 €.

6) Participation aux frais de déplacement/hébergement lors de formations

Pour les adultes la formation est prise en charge par le club. Pour les frais, le club propose de rembourser 50 € pour une chambre simple (petit déjeuner inclus) et 60 € pour une chambre double, 15 € pour les repas et pour les déplacements, au barème en vigueur fixé par l'administration fiscale (0,308 € par km actuellement).

Jean-Yves et Patricia se chargent de préparer la feuille de frais.

7) Projet Multisports de l'OMS

Le projet est remis en place sur 5 ans mais les sports sont définis : il s'agit de « sports de renvoi » (tennis, tennis de table et badminton). Une réunion a eu lieu en Mairie à ce sujet.

Ces séances auront lieu les lundis 13, 20 et 27 mars ainsi que le 03 avril de 18h à 19h30 en même temps que le tennis de table. Jean-Yves se chargera de l'encadrement et demandera l'assistance de Sophie Venet. Il s'agit d'enfants de 8 ans. Comme ces activités se passent hors de l'école, le président se renseignera auprès de la Fédération pour la prise en charge des assurances lors de ces manifestations exceptionnelles.

8) Participation aux 70 ans de l'USV Ski

Le club de ski fête ses 70 ans d'existence cette année et veut organiser une flashmob le 1^{er} avril avec toutes les associations sportives de Veynes. Nous sommes d'accord sur le principe. La danse sera communiquée et démontrée.

Il y aura par ailleurs un concours de dessin pour les petits et du geocaching.

9) Présidence saison 2017-2018

Le président fait part de sa décision de ne pas se représenter la saison prochaine à la présidence du club mais il restera au CA et continuera d'encadrer les jeunes (Sam et Dylan ne seront plus ici à cause de leurs études et ils ne viendront au club que de temps en temps).

Cette information sera diffusée dans la newsletter pour que chacun ait le temps d'y réfléchir et de proposer sa candidature. Patricia souhaite également s'investir un peu moins dans la trésorerie à cause de sa santé.

10) Questions diverses

Aucune question

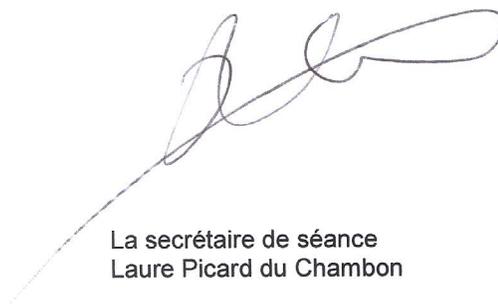
11) Date du prochain CA

Mercredi 5 avril 2017 à 18h30

La réunion est levée à 20h55



Le président de séance
Jean-Yves Tourtet



La secrétaire de séance
Laure Picard du Chambon